



Pour diffusion immédiate : 25/10/2024

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE LE LANCEMENT D'UN NOUVEAU SYSTÈME DE POINTE POUR AIDER LES NEW-YORKAIS À SE PRÉPARER AUX DANGERS DES INCENDIES DE FORÊT**

*Le partenariat pour le système d'évaluation du danger d'incendie entre le mésonet de l'État de New York et le département de la préservation de l'environnement permet d'obtenir des informations plus fiables sur les incendies*

*Le danger d'incendie est actuellement « élevé » dans l'ensemble de l'État*

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui la mise en place d'un nouvel outil de données météorologiques en temps réel destiné à informer les New-Yorkais des risques accrus d'incendies de forêt. Le Département de la préservation de l'environnement (Department of Environmental Conservation, DEC) de l'État de New York et les chercheurs du mésonet de l'État de New York (New York State Mesonet) auprès de l'University at Albany utilisent les données du réseau météorologique de l'État de l'University at Albany pour générer des évaluations quotidiennes du danger d'incendie afin d'offrir des informations plus fiables sur les feux de forêt et d'améliorer la sécurité publique.

« Nous voyons les effets du changement climatique en temps réel, avec de dangereuses saisons d'incendies de forêt sur tout le continent, année après année », a **déclaré la gouverneure Hochul**. « Nous voulons nous assurer que l'État dispose des derniers outils et des informations les plus récentes pour se préparer aux incendies de forêt et intervenir afin de garantir la protection de nos communautés et de nos ressources. »

**Sean Mahar, commissaire par intérim au Département de la préservation de l'environnement de l'État de New York, a déclaré** : « Avant même que les incendies de forêt ne se déclarent, il est essentiel de disposer de données précises pour déployer les ressources et informer les communautés des dangers potentiels. Le partenariat entre le DEC et le mésonet de l'État de New York permettra d'obtenir de meilleures informations plus fiables sur les incendies de forêt afin d'assurer la sécurité des communautés, en exploitant la puissance du mésonet pour augmenter le nombre de stations enregistrant des observations dans chacune des zones d'évaluation du danger

d'incendie de l'État. Ces données permettront d'alimenter une nouvelle carte, plus facile à lire, dont les New-Yorkais pourront bénéficier en cas de danger d'incendie de forêt. »

**June Wang, directrice du mésonet de l'État de New York, a déclaré :** « Avec le réchauffement climatique, la fréquence et la gravité des incendies augmente à travers les États-Unis. Cette nouvelle collaboration permettra d'intervenir en tirant pleinement parti des données météorologiques et de l'expertise du mésonet de l'État de New York, en fournissant une échelle d'évaluation du danger d'incendie plus détaillée et plus précise. »

**Jackie Bray, commissaire à la Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence (Division of Homeland Security and Emergency Services, DHSES), a déclaré :** « Les incendies de forêt constituent une menace pour les personnes, les animaux, la nature et les communautés. Ce nouvel outil de données permettra de fournir plus rapidement et plus précisément des informations essentielles au public et aux pompiers, afin de minimiser le danger créé par ces feux de forêt. »

**Chris Thorncroft, directeur du centre de recherche en sciences atmosphériques de l'University at Albany et directeur exécutif du mésonet de l'État de New York, a déclaré :** « Les données météorologiques locales ont un rôle essentiel à jouer dans la manière dont nous nous adaptons aux conséquences les plus graves du changement climatique. Nous sommes fiers de continuer à travailler avec nos partenaires publics et privés à travers l'État sur des projets comme celui-ci qui améliorent la résilience des New-Yorkais face aux conditions météorologiques extrêmes. »

### **Informations météorologiques sur les incendies localisés**

Le [mésonet de l'État de New York](#) est le système de détection météorologique d'alerte précoce le plus avancé et le plus important du pays. Il comprend 127 stations d'observation météorologique standard qui couvrent l'ensemble de l'État, dont au moins une dans chaque comté et chaque arrondissement. Chaque site mesure la température, l'humidité, la vitesse et la direction du vent, la pression, les précipitations, le rayonnement solaire, l'épaisseur de la neige, des informations sur le sol et propose des images vidéos. Les données sont collectées en temps réel toutes les cinq minutes, alimentant des modèles de prévision météorologique et des outils d'aide à la décision pour les utilisateurs de l'ensemble de l'État de New York.

Les services de prévision des incendies de forêt du DEC publient et mettent à jour une carte de danger d'incendie qui divise l'État de New York en plusieurs zones d'évaluation du danger d'incendie et évalue chacune d'entre elles sur une échelle de danger d'incendie de forêt allant de faible à extrême.

L'amélioration de la collecte de données permet d'identifier la variabilité locale du danger d'incendie à travers l'État, ce qui permet aux responsables communautaires, aux gestionnaires des urgences et aux New-Yorkais de tous les jours d'adapter leurs activités afin de prévenir les incendies et de réduire les dégâts. Les services seront accessibles au public et proposeront des évaluations du danger d'incendie tout au long

de l'année, en conjonction avec les prévisions météorologiques du DEC, d'autres variables environnementales et météorologiques relatives aux incendies pour toutes les zones d'évaluation du danger d'incendie de l'État de New York.

### **Améliorer l'état de préparation face aux incendies de forêt**

Les cartes de danger d'incendie sont publiées simultanément sur le site Web du DEC et sur la page Web des produits de danger d'incendie du mésonet de l'État de New York (New York State Mesonet Fire Danger Products).

À l'instar du système RAWs actuel, le mésonet de l'État de New York fournira au système national de gestion des informations météorologiques, qui héberge le [Système national d'évaluation du danger d'incendie](#) (National Fire Danger Rating System), les données nécessaires à la publication de produits d'évaluation du danger d'incendie au niveau régional.

Le site Web public disponible par l'intermédiaire du mésonet de l'État de New York propose des informations météorologiques actuelles et historiques sur les incendies, mises à jour quotidiennement. Le projet est financé par le DEC dans le cadre d'une subvention du département de l'Agriculture des États-Unis (U.S. Department of Agriculture) pour la réduction des risques d'incendie.

La [page des produits de danger d'incendie du mésonet de l'État de New York](#) est disponible [ici](#).

La [page de la carte des dangers d'incendie du DEC](#) est disponible [ici](#). Il continuera d'héberger la carte des dangers d'incendie ainsi que des informations spécifiques sur les degrés de danger d'incendie et les zones d'évaluation des dangers d'incendie.

### **Le danger d'incendie est « élevé » dans tout l'État**

Les récentes conditions de sécheresse dans l'État se traduisent par un risque d'incendie « élevé ». Un danger d'incendie élevé signifie que tous les combustibles fins et morts s'enflamment facilement et que les incendies se déclenchent facilement pour la plupart des raisons, y compris les broussailles non surveillées et les feux de camp. Les incendies peuvent devenir graves et difficiles à maîtriser s'ils ne sont pas attaqués avec succès alors qu'ils sont encore petits. Le reste de l'État de New York se trouve à un niveau modéré de danger d'incendie. Une [carte actualisée des dangers d'incendie](#) est disponible sur le [site Web du DEC](#). Bien que l'interdiction de brûlage à l'échelle de l'État ne soit plus en vigueur, le brûlage des broussailles ne doit être effectué qu'en cas d'absolue nécessité. Il est interdit de brûler des déchets ou des feuilles tout au long de l'année dans l'État de New York.

**Le brûlage à ciel ouvert est interdit dans l'État de New York, à l'exception de ce qui suit :**

- Les feux de camp ou tout autre feu extérieur de moins de 90 centimètres (3 pieds) de haut et de 120 centimètres (4 pieds) de long, de large ou de diamètre sont autorisés.
- Les petits feux de cuisson sont autorisés.
- Les feux de joie cérémoniels ou de célébration sont autorisés. L'élimination de drapeaux ou d'objets religieux dans un petit feu est autorisée si elle n'est pas interdite par la loi ou le règlement.
- Seuls du charbon de bois ou du bois sec, propre, non traité ou non peint peuvent être brûlés.
- Les feux ne peuvent être laissés sans surveillance et doivent être complètement éteints.

Pour de plus amples informations sur la sécurité incendie et la prévention, consultez la [page Web FIREWISE New York du DEC](#).

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418  
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :  
[ny.gov/signup](http://ny.gov/signup) | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)